sur un site défini en Znieff? humaines qui s'exercent Qu'en est-il des activités

peut-il être identifié comme Znieff? Comment un site

Une Znieff engendre-t-elle

Qui identifie les Znieff?

si mes terrains font Comment savoir

partie d'une Znieff?

Que puis-je en attendre ? concernée par une Znieff. Je suis maire d'une commune

Quelle est la différence

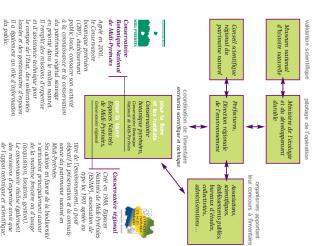
et Natura 2000 ? entre les Znieff

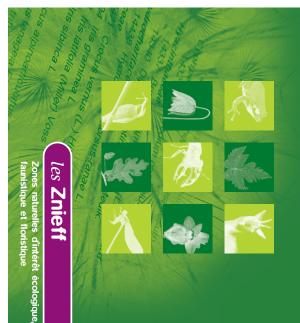
La modernisation des Znieff en Midi-Pyrénées



Znieff en Midi-Pyrénées. A ce titre, la Direction régionale de l'environnement de Midi-Pyrénées C'est en 2002 que débute la réactualisation des (DIREN), responsable de la modernisation de

personnalités scientifiques régionales nommées par le Préfet de Région) puis par le Muséum national d'histoire naturelle. régional du patrimoine naturel (instance composée de feront l'objet d'une validation par le Conseil scientifique à réaliser une analyse et une synthèse régionale. Ces résultats d'un réseau régional d'associations et d'organismes compétents consiste à coordonner la collecte de l'information, auprès pyrénéen et Espaces Naturels de Midi-Pyrénées. Leur rôle composé de deux structures : le Conservatoire botanique l'inventaire, a constitué un Secrétariat scientifique et technique





moderniser l'inventaire des Znieff en Midi-Pyrénées

pour mieux connaître notre patrimoine naturel

La qualité de cet inventaire

des missions d'expertise ainsi que de l'appui technique et scientifique

est conditionnée par l'implication du plus grand nombre de compétences

des Znieff en Midi-Pyrénées, n'hésitez pas à contacter : ou si vous souhaitez en savoir plus sur la modernisation Si vous disposez de données sur le patrimoine naturel

- la DIREN Midi-Pyrénées au 05 62 30 26 26,
- Espaces Naturels de Midi-Pyrénées au 05 61 15 29 69. ■ le Conservatoire botanique pyrénéen au 05 62 95 85 30,







edition mars 2008 - conception ; C. Drazad et M. Benauny, SST; S. Flyo, DREM MP. Conception graphique ; C. Daquo, NEH Pro Chelmon, Tarbes Tel. ; 165 629 46 6 fo. Conception graphique ; C. Daquo, NEH Pro Chelmon, Tarbes Tel. ; 165 629 46 fo. Merci aux photographes du CEPI (C. Det et Chegges), di Ciple Beggières de Biggress de ENMP (A. Bertrand), the Park Naturel Régional des Canades Canases (L. Caignerot).

Un inventaire national du patrimoine naturel remarquable



Dans les années 70, à la demande du ministère chargé de l'environnement, le Muséum national d'histoire naturelle propose un inventaire scientifique afin

de recenser, sur l'ensemble du territoire français, les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff).

Ce programme, lancé en 1982 et réalisé avec la collaboration de nombreux bénévoles (scientifiques et naturalistes) a permis de conduire, au niveau régional, l'inventaire des grands ensembles naturels remarquables. Les premiers résultats de l'inventaire pour la région Midi-Pyrénées ont été publiés en 1989

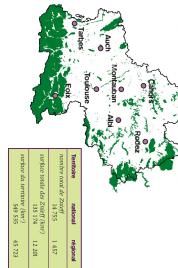
Un inventaire de référence

Outil de connaissance et d'information sur les richesses du patrimoine naturel régional, cet inventaire est un document de référence pour tous les utilisateurs de l'espace : élus, propriétaires fonciers, aménageurs, bureaux d'études, gestionnaires de l'espace rural, secteurs associatif et scientifique...

Ce premier inventaire a confirmé la richesse exceptionnelle de la région Midi-Pyrénées

Entre Causses et Pyrénées, vallée de la Garonne et coteaux du Gers, la région MidiPyrénées est riche d'un patrimoine naturel diversifié. C'est la plus grande région française (8,3 % du territoire national). Elle compte actuellement près de 1 500 Znieff qui couvrent environ 27 % du territoire régional.

Les Znieff sont soit de grands ensembles naturels riches ou peu modifiés ou offrant des potentialités biologiques importantes (type II), soit des secteurs de superficie généralement limitée, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional (type I).



Une mise à jour de l'information...



Depuis l'élaboration du premier inventaire, les comaissances naturalistes et scientifiques ont progressé; le territoire a été modifié que ce soit naturellement ou sous l'effet du changement des praiques agricoles ou forestières,

de te moume que ce sont naturetierent ou sous rener du changement des praiques agricoles ou forestières, de l'urbanisation ou des nouvelles infrastructures. De même, la perception des milieux naturels par les acteurs de l'environnement a nettement évolué. Conscient de la nécessité d'une meilleure comaissance et prise en compte de nos richesses naturelles, le ministère chargé de l'environnement a engagé depuis 1995 une modernisation de l'inventaire Znieff.

...selon une modernisation nationale de l'inventaire



- une justification scientifique des Znieft, pour la sélection des sites et la délimitation de leur périmètre, basée sur la présence d'une ou plusieurs espèces ou habitats déterminants, c'est-à-dire présentant un fort intérêt partimonial au niveau régional. Les zones initiales issues du premier inventaire pourront donc être modifiées ou supprimées, et de nouvelles zones pourront être créées selon des critères patrimoniaux.
- une harmonisation et une standardisation de l'information au niveau national pour une plus large utilisation de l'inventaire
- **une transparence** dans l'élaboration et le contenu de l'inventaire.

Comment un site peut-il être identifié comme Znieff?

L'identification d'une Znieff est subordonnée à la présence d'une ou plusieurs espèces et/ou habitats déterminants au niveau régional. La définition de leur caractère déterminant repose sur la responsabilité de la région pour leur maintien et sur leur rareté à l'échelle régionale.

Qui identifie les Zhieff :

Les zones naturelles présentant des intérêts régonaus sont identifiées par des spécialistes du partimoire naturel. Les Znieff proposées seront examinées puis validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et le Muséum national d'histoire naturelle.

e suis maire d'une commune concernée

L'inventaire Znieff est un outil d'aide à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territor. De plus, l'existence d'une Znieff sur une commune peut présent au aour de développement local. En effet, l'information qu'elle apporte sur la présence d'espèces et d'habitats remarquables constitue la preuve d'un environnement de qualité.

tout savoir

En contactant ma mairie ou en consultant le site intermet de la DIREN Midt-Pyrénées : www.ecuvirounement.gou.v.fr.mid-pyrenees L'inventaire se présente sous la forme d'une description de la zone et de son intérêt patrimonial ainsi que d'une cartographie au 1/25 00° où les limites cadastrales n'apparaissent pas.

Qu'en est⊣i des activités humaines qu s'exercent sur un site défini en Znieff

La Znieff n'entraîne aucune contraînte particulière Ainsi agriculture, sylviculture, chasse, pêche, activités de loisir continuent à se pratiquer comme précédemment sur le site concerné mais toujours en tenant compte des réglementations en vigueur sur le territoire français.

ne Znieff engendre-t-elle ne réalementation particuliè

Non, l'identification d'un site en Znieff ne lui confère aucune pontée règlementaire ou juridique directe. Cependant, l'inventaire Znieff doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme et d'équipement).

uelle est la différence entre les Znie t Natura 2000 ?

Le programme Znieff, lancé par l'État, vise à recens sur l'ensemble du territoire français les ensembles naturels à forts intérêts patrimoniaux pour favorises leur comatissance et l'eur prise en compte.

Le programme Natura 2000, quant à lui, est un programme européen mené par tous les États membres visant à assurer la conservation de certains habitats et espèces à forte valeur patrimoniale au niveau européen.

